



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Septembre 2 0 2 5



Sommaire

1. Rapport sur l'audit des états financiers	3
2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires	6
3. États Financiers.....	8

Mesdames et Messieurs les Membres de l'association

« DVV INTERNATIONAL TUNISIE »,

1. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE », qui comprennent l'état de la situation financière au 31/12/2024, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

Ces états financiers audités, tels qu'annexés au présent rapport présentent les caractéristiques suivantes :

Excédent de l'exercice	124 360
Total des actifs nets	190 505
Variation de La Trésorerie	29 591

À notre avis, les états financiers ci-joints de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » au 31 décembre 2024 présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers

prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de l'association, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le bureau directeur de l'association du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son activité.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son activité ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

2. RAPPORT REALTIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptable de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles :

- A ce titre, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport annuel de l'association. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Tunis, le 02/09/2025

Le commissaire aux comptes

P/CRM

Riadh MESSAI


Riadh Messai
Expert-comptable
commissaire aux comptes
Immeuble Ibn Nafis Bureau 1.4-Ariana
Tél : 71 700 399

LES ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

État de la Situation Financier
Exercice Clos 31Decembre 2024

(Montant Exprimés en DT)

ACTIFS		NOTES	31/12/2024	31/12/2023
	Liquidités et équivalents de Liquidités	1	97 152	67 562
	Placements et autres actifs financiers			
	Autres actifs courants	2	147 593	176
	Créances et comptes rattachés			
	Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
	Autre actifs non courants			
	Immobilisations financières	3	9 150	9 150
	Immobilisations corporelles	4	159 871	54 013
	Immobilisations Incorporelles	5	2 462	3 604
Total des actifs			416 228	134 505
PASSIFS ET ACTIFS NETS				
	Concours bancaires et autres passifs financiers			
	Autres passifs courants	6	225 027	52 894
	Fournisseurs et comptes rattachés	7	697	15 466
	Provisions			
	Apports reportés			
	Autres passifs non courants			
	Emprunts			
Total des passifs			225 724	68 360
	Dotations			
	Apports affectés à des immobilisations			
	Subventions d'investissement			
	Réserves			
	Excédents ou Déficits reportés		66 145	56 448
	Excédent ou Déficit de l'exercice		124 360	9 696
Total des Actifs Nets			190 505	66 144
Total des Passifs et Actifs Nets			416 228	134 505

État des Produits et des Charges**Exercice Clos 31Decembre 2024**

(Montant Exprimés en DT)

Produits		NOTES	31/12/2024	31/12/2023
	Cotisation des adhérents			
	Revenus des activités et manifestations			
	Subventions de fonctionnement	8	2 232 383	1 889 526
	Apports non monétaires			
	Autres Apports			
	Produits des placements			
	Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
	Autres gains		9	34
Total des produits			2 232 392	1 889 560
Charges				
	Aides accordées	9	1 479 950	1 095 222
	Achats consommés de fournitures et approvisionnements		13 578	18 113
	Charges du Personnel	10	391 578	345 812
	Dotations aux amortissements et aux provisionnements		37 504	35 229
	Autres charges courantes	11	185 422	385 487
	Charges financières nettes			
Total des charges			2 108 032	1 879 864
Excédents des produits sur les charges de l'exercice			124 360	9 696

DVV INTERNATIONAL TUNISIE
État de flux de trésorerie Clos au 31/12/2024
Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens

	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents		
Encaissement des Quottes part des adhérents dans le financement des activités et manifestations		
Encaissement des subventions de fonctionnement	2 232 383	1 889 526
Décaissement des rémunérations versées aux fournisseurs et autres débiteurs	-1 586 671	-1 473 638
Décaissement des rémunérations versées aux personnel	-277 178	-216 951
Autres Décaissements des activités courantes	-196 724	-149 986
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	171 809	48 951
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-142 219	-45 380
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-142 219	-45 380
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Encaissement des dotations		
Encaissement des subventions d'investissement		
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		
Encaissement provenant des emprunts		
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	29 591	3 571
Trésorerie au début de l'exercice	67 562	63 991
Trésorerie à la clôture de l'exercice	97 153	67 562

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » est la filiale de L'ASSOCIATION ALLEMANDE DE L'EDUCATION DES ADULTES ET L'ALPHABETISATION « DVV INTERNATIONAL ».

Elle a pour objet :

- La contribution au développement des mécanismes de l'éducation des adultes ;
- L'irradiation de l'alphabétisation sous toutes ses formes.

L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

La constitution de l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°51 du 03/05/2019.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice arrêtés au 31/12/2024 sont établis conformément à la Norme Comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien.

La date d'arrêt des comptes est le 31 décembre.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association « DVV INTERNATIONAL TUNISIE » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

1. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

Matériels de transport	20%
Matériels informatiques	33%
Équipements de bureau	15%

2. Subventions de fonctionnement :

3. Les subventions attribuées pour couvrir des charges spécifiques sont à rapporter aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

Les subventions de fonctionnement sont enregistrées comptablement au crédit d'un compte de produit.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'association n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

V. NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS**1. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE
AU 31/12/2024****1.1 AC1 Liquidités Et Équivalents De Liquidités :**

Au 31/12/2024, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de **97 152 DT**. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
AMEN BANQUE	48 595	66 559
AMEN BANQUE FAO	46 735	
AMEN BANQUE ACP	1 186	186
CAISSE TND/ PROJET TN	10	816
CAISSE TND/ PROJET DZ	473	
CAISSE TND/ PROJET FAO	154	
Total	97 152	67 376

1.2 AC2 Autres Actifs Courants :

Au 31/12/2024, les autres actifs courants accusent un solde de **97 152 DT**. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Fournisseurs avances et acomptes	253	176
Charges constatées d'avance	147 340	0
Total	147 593	176

1.3 AC3 Immobilisations Financières :

Au 31/12/2024, les immobilisations financières présentent un solde de 9 150 DT. Elles correspondent au dépôt de garantie relatif au contrat de location du bureau de DVV INTERNATIONAL Tunisie.

1.4 AC4 Immobilisations corporelles :

Au 31/12/2024, les immobilisations corporelles présentent un solde brut de **159 871 DT** et un solde net d'amortissements de **54 013 DT**. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
MATERIEL DE TRANSPORT	203 400	68 500
MATERIEL INFORATIQUE	68 410	67 937
Installation Aménagement	2 500	2 500
EQUIPEMENT DE BUREAU	52 802	45 956
Total Brut	327 112	184 893
AMORT. MAT. DE TRANSPORT	-74 121	-60 508
AMORT. MAT. INFORATIQUE	-59 598	-46 404
AMORT. EQUIP. DE BUREAU	-33 522	-23 967
Total Amortissements	-167 240	-130 880
Total Net	159 871	54 013

1.5 AC5 Immobilisations Incorporelles :

Au 31/12/2024, les immobilisations Incorporelles présentent un solde brut de 2 462 DT et un solde net d'amortissements de 3 604 DT. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Logiciel	8 550	8 550
Total Brut	8 550	8 550
Amortissements	6 088	4 946
Total Net	2 462	3 604

1.6 Autres Passifs Courants :

Au 31/12/2024, les autres passifs courants présentent un solde créditeur de 225 027 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
CNSS	33 717	27 158
OOREDOO	0	557
Impôts et taxes à payer	22 156	21 944
Projet Activité Régionale	3 235	3 235
PROJET FAO	165 918	0
Total	225 027	52 894

1.7 Fournisseurs et comptes rattachés :

Au 31/12/2024, les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde créditeur de 697 DT. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Fournisseurs divers	697	15 466
Total	697	15 466

2 NOTES RELATIVES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ARRETE AU 31/12/2024

2.3 Subventions de Fonctionnement :

Au 31/12/2024, les subventions de fonctionnement présentent un solde créditeur de 2 223 383 DT :

2.4 Aides Accordées

Au 31/12/2024, cette rubrique présente un solde total débiteur de 1 479 950 DT qui se détaille ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
BUDGET MAS / CNEA	123 711	161 072
Budget Activité Régionale	238 916	
BUDGET MOJA/ACP	128 381	47 656
BUDGET ALDA	71 601	66 660
Budget Algerie	209 352	302 650
BUDGET ATLAS	49 392	42 900
Budget ATEDIST	93 630	
BUDGET CCMA	53 646	49 797
BUDGET IADH	13 427	25 420
BUDGET FAO	213 335	
BUDGET UNFT	102 100	89 100
BUDGET ISEFC	43 269	118 731
BUDGET AVFA	52 858	120 096
BUDGET SSF MAROC	7 690	12 587
Budget Commune Bardo		58 553
BUDGET ONFP	78 642	
Total	1 479 950	1 095 222

2.5 CH2 Charges de personnel

Au 31/12/2024, Les charges de personnel présente un solde total débiteur de 391 578 DT qui se détaille ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Charge de personnel	335 403	295 137
CHARGES SOCIALES	54 018	48 746
ACCIDENT DE TRAVAIL	2 156	1 929
Total	391 578	345 812

2.6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Au 31/12/2024, la dotation aux amortissements présente un solde débiteur de 37 504 DT.

2.7 Autres Charges Courantes

Au 31/12/2024, les autres charges courantes présentent un solde total débiteur de 185 422 DT qui se détaille ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Locations	51 326	48 078
Entretiens et réparations	5 112	3 198
Primes d'assurance	17 998	17 374
Rémunération. D'intermédiaire et honoraires	53 795	124 085
Publicité. Relation. Publique.	2 775	13 407
Déplacement. Missions et réceptions	38 021	163 872
Impôts taxes et versements assimilés	4 487	3 775
Services extérieurs	11 910	11 698
Total	185 422	385 487